



Renseignements et directives de l'individu autorisé Services Investisseurs CIBC inc.

N° de compte

Nom du Client (constituant/mandant, succession, fiducie, etc.)

Nom du Document d'autorisation (ex., procuration, dernier testament, acte de fiducie, jugement d'homologation, jugement de tutelle, etc.)

Directives

1. Lorsqu'un Document d'autorisation permet aux personnes autorisées de donner des directives, afin de nommer l'une d'entre elles pour agir au nom des autres relativement à un compte du client susmentionné, et que ces personnes désirent faire une telle désignation, remplissez les sections A et B de la présente formule.
2. Remplissez la section B pour chaque individu autorisé à donner des directives relativement à un compte au nom du client susmentionné.

Section A

Les personnes soussignées (les «Personnes autorisées») sont (choisissez l'une des personnes suivantes) :

Détenteurs d'une procuration Exécuteurs* Tuteurs Fiduciaires Membres de comités de gestion

*Au Québec: Liquidateurs

Les Personnes autorisées, désignées le _____ en vertu d'un/d'une
Date (jj/mm/aaaa)

Nom du document d'autorisation

de _____
Nom du titulaire, ex. : individu, corporation, tuteurs, constituants, etc

autorisent, par les présentes, Services Investisseurs CIBC à accepter pour le(s)compte(s) susmentionné(s) les directives émises par une Personne autorisée agissant seule.

Fait ce _____ jour de _____, _____

Les Personnes autorisées déclarent et garantissent aux Services Investisseurs CIBC que, peu importe la directive ci-dessus, elles (et non Services Investisseurs CIBC) sont seules responsables de s'assurer que les décisions relatives au compte sont prises conformément au Document d'autorisation. Tous les instruments et documents qui sont signés ou endossés, et toutes les directives qui sont données, relativement à cette entente seront considérés comme ayant été signés, endossés ou donnés par toutes les personnes autorisés.

Les Personnes autorisées acceptent conjointement/séparément (solidairement au Québec) d'indemniser et protéger Services Investisseurs CIBC de toutes pertes, réclamations, dommages, dettes et dépenses (y compris les honoraires juridiques et déboursements) découlant d'une réclamation faite aux Services Investisseurs CIBC qui résulte ou qui est reliée de quelque façon que ce soit au compte du client, ou de tout acte ou omission de la part des Services Investisseurs CIBC relativement au compte du client ou relativement à toutes sommes, valeurs mobilières ou tous autres biens portés au crédit du compte, ou de tout acte ou omission de la part des Services Investisseurs CIBC agissant conformément aux instructions contenues aux présentes.

Section B

Pour ce compte, il y a _____ Personne(s) autorisée(s).

Remplissez les champs appropriés ci-dessous pour TOUTES les personnes autorisées à donner des directives relativement à un compte au nom du client susmentionné.

La personne autorisée consent à la collecte, l'utilisation et la communication de renseignements tel que décrit dans la politique de la Banque CIBC sur la protection des renseignements personnels énoncée dans la brochure intitulées «*Protection des renseignements personnels*». Cela comprend, tout au long de sa relation avec la CIBC, la collecte et la communication de renseignements concernant la Personne avec le Groupe CIBC, des agences d'évaluation du crédit, des institutions et des bureaux d'enregistrement du gouvernement, des compagnies de fonds communs de placement et d'autres émetteurs, des organismes de réglementation et d'autoréglementation, d'autres institutions financières, des partenaires de programme applicables, et d'autres type de tiers selon ce qui peut être raisonnablement exigé aux fins suivantes : i) l'identification, ii) la vérification des renseignements que la personne nous fournit, iii) la protéger et protéger la Banque CIBC en cas de fraude ou d'erreur, et iv) se conformer aux exigences juridiques et réglementaires. La Politique de la Banque CIBC sur la protection des renseignements personnels est disponible en centre bancaire ou sur le site ww.cibc.com/francais. Cette politique peut être modifiée, remplacée ou faire l'objet d'ajout de temps à autre.

Section B-Suite

Lorsque la(les) Personne(s) autorisée(s) agit(ssent) comme Fondé(s) de pouvoir, le(s) Fondé(s) de pouvoir accepte(nt) la nomination du Fondé de pouvoir, et comprend(nent) les devoirs et obligations en vertu de la procuration et en vertu des lois applicables. Le(s) Fondé(s) de pouvoir reconnaît(ssent) que le(s) Fondé(s) de pouvoir a(ont) une obligation de fiduciaire de toujours agir dans le meilleur intérêt du client, et qu'à moins que la procuration et la loi applicable ne le permette expressément, le(s) Fondé(s) de pouvoir ne peut(vent) pas joindre les actifs du client avec ceux du(des) Fondé(s) de pouvoir, ou utiliser la procuration pour la planification de la succession du client, y compris mais sans s'y limiter, pour l'ouverture de comptes identifiant un bénéficiaire ou modifiant un bénéficiaire.

Le(s) Fondé(s) de pouvoir reconnaît(ssent) que Services Investisseurs CIBC n'a aucun devoir ou obligation de surveiller ou d'investiguer la conduite du(des) Fondé(s) de pouvoir, mais que Services Investisseurs CIBC peut cependant, à sa seule discrétion, avant de procéder, demander au client la ratification de tout acte du(des) Fondé(s) de pouvoir, exiger un document du tribunal ou autre documentation, ou refuser de traiter avec le(s) Fondé(s) de pouvoir. Services Investisseurs CIBC peut refuser ou limiter l'accès au(x) Fondé(s) de pouvoir aux comptes du client si Services Investisseurs CIBC a des motifs raisonnables de croire que le(s) Fondé(s) de pouvoir a(ont) commis ou peut(vent) commettre une fraude, utiliser les comptes du client à des fins illégales ou de façon inappropriée, provoquer une perte à Services Investisseurs CIBC, exploiter les comptes du client d'une manière insatisfaisante à Services Investisseurs CIBC ou contraire aux politiques de Services Investisseurs CIBC, ou enfreindre les termes de la procuration ou de toutes ententes applicables aux comptes du client. En contrepartie par Services Investisseurs CIBC de l'acceptation de la procuration et de l'application de la procuration sur les comptes du client avec Services Investisseurs CIBC, sous réserve des lois applicables, le(s) Fondé(s) de pouvoir soussigné(s) devra(ont) indemniser Services Investisseurs CIBC, ses administrateurs, dirigeants, employés, agents, successeurs, administrateurs et ses ayants droit, et le(s) Fondé(s) de pouvoir paiera(ont) promptement sur demande, toute perte, responsabilité et frais (y compris les frais juridiques) que Services Investisseurs CIBC encourt ou pourrait encourir ou toute réclamation contre Services Investisseurs CIBC qui résulte de quelque façon que ce soit de l'acceptation par Services Investisseurs CIBC de la procuration et/ou des actions du(des) Fondé(s) de pouvoir en vertu de la procuration. Il est également entendu et convenu que s'il y a plus d'un Fondé de pouvoir, cette attestation et indemnisation lie chacun des Fondés de pouvoir conjointement/séparément (solidairement au Québec) ainsi que leurs successeurs, héritiers et ayants droit.

Conseillers inscrits auprès de l'OCRCVM seulement

Je confirme que j'ai effectué un examen de la pertinence du compte associé à cette demande.

Signature du conseiller inscrit auprès de
l'OCRCVM

N° de compte

Renseignements et directives de l'individu autorisé Services Investisseurs CIBC inc.

Personne autorisée

Nom légale

Adresse

Ville Province/Info à l'étranger Pays Code postal

Date de naissance (jj/mm/aaaa)

N° de téléphone

Lien avec le titulaire du compte

Renseignements sur l'emploi de la personne autorisée

Nom de l'employeur

Adresse

Ville Province/Info à l'étranger Pays

Type d'entreprise

Occupation

Est-ce que vous, votre conjoint, une autre personne vivant dans votre foyer, une personne autorisée à donner des instructions de négociation ou toute personne qui exerce une influence à l'égard de ce compte êtes/est un professionnel du secteur des placements? Oui Non

Êtes-vous un initié d'un émetteur assujéti ou de tout autre émetteur dont les titres sont cotés en bourse? Oui Non

Si oui, préciser ci-dessous

Êtes-vous détenteur unique, ou avec un groupe, de plus de 20 % ou d'un bloc de contrôle d'un émetteur assujéti ou de tout autre émetteur dont les titres sont cotés en bourse? Oui Non

Si oui, préciser ci-dessous

Principale institution financière - Ne s'applique que si l'identité du client n'a pas été vérifiée en centre bancaire.

Institution financière Transit de banque N° de compte bancaire. Nom de la personne-ressource

Autorisation

La personne autorisée soussignée confirme, comprend et accepte les ententes énoncées dans la section A (le cas échéant) et la section B. Les ententes peuvent être signées par les parties en exemplaires distincts, dont chacun doit être réputés constituer un original, mais tous qui constituent ensemble une seule et même entente.

Date (jj/mm/aaaa)

X

Signature

N° de compte

Renseignements et directives de l'individu autorisé Services Investisseurs CIBC inc.

Personne autorisée

Nom légale

Adresse

Ville Province/Info à l'étranger Pays Code postal

Date de naissance (jj/mm/aaaa)

N° de téléphone

Lien avec le titulaire du compte

Renseignements sur l'emploi de la personne autorisée

Nom de l'employeur

Adresse

Ville Province/Info à l'étranger Pays

Type d'entreprise

Occupation

Est-ce que vous, votre conjoint, une autre personne vivant dans votre foyer, une personne autorisée à donner des instructions de négociation ou toute personne qui exerce une influence à l'égard de ce compte êtes/est un professionnel du secteur des placements? Oui Non

Êtes-vous un initié d'un émetteur assujéti ou de tout autre émetteur dont les titres sont cotés en bourse? Oui Non

Si oui, préciser ci-dessous

Êtes-vous détenteur unique, ou avec un groupe, de plus de 20 % ou d'un bloc de contrôle d'un émetteur assujéti ou de tout autre émetteur dont les titres sont cotés en bourse? Oui Non

Si oui, préciser ci-dessous

Principale institution financière - *Ne s'applique que si l'identité du client n'a pas été vérifiée en centre bancaire.*

Institution financière Transit de banque N° de compte bancaire. Nom de la personne-ressource

Autorisation

La personne autorisée soussignée confirme, comprend et accepte les ententes énoncées dans la section A (le cas échéant) et la section B. Les ententes peuvent être signées par les parties en exemplaires distincts, dont chacun doit être réputés constituer un original, mais tous qui constituent ensemble une seule et même entente.

_____ Date (jj/mm/aaaa)

X _____ Signature

N° de compte

Renseignements et directives de l'individu autorisé Services Investisseurs CIBC inc.

Personne autorisée

Nom légale

Adresse

Ville Province/Info à l'étranger Pays Code postal

Date de naissance (jj/mm/aaaa)

N° de téléphone

Lien avec le titulaire du compte

Renseignements sur l'emploi de la personne autorisée

Nom de l'employeur

Adresse

Ville Province/Info à l'étranger Pays

Type d'entreprise

Occupation

Est-ce que vous, votre conjoint, une autre personne vivant dans votre foyer, une personne autorisée à donner des instructions de négociation ou toute personne qui exerce une influence à l'égard de ce compte êtes/est un professionnel du secteur des placements? Oui Non

Êtes-vous un initié d'un émetteur assujéti ou de tout autre émetteur dont les titres sont cotés en bourse? Oui Non

Si oui, préciser ci-dessous

Êtes-vous détenteur unique, ou avec un groupe, de plus de 20 % ou d'un bloc de contrôle d'un émetteur assujéti ou de tout autre émetteur dont les titres sont cotés en bourse? Oui Non

Si oui, préciser ci-dessous

Principale institution financière - Ne s'applique que si l'identité du client n'a pas été vérifiée en centre bancaire.

Institution financière

Transit de banque

N° de compte bancaire.

Nom de la personne-ressource

Autorisation

La personne autorisée soussignée confirme, comprend et accepte les ententes énoncées dans la section A (le cas échéant) et la section B. Les ententes peuvent être signées par les parties en exemplaires distincts, dont chacun doit être réputés constituer un original, mais tous qui constituent ensemble une seule et même entente.

Date (jj/mm/aaaa)

X

Signature

N° de compte

Renseignements et directives de l'individu autorisé Services Investisseurs CIBC inc.

Personne autorisée

Nom légale

Adresse

Ville Province/Info à l'étranger Pays Code postal

Date de naissance (jj/mm/aaaa) N° de téléphone Lien avec le titulaire du compte

Renseignements sur l'emploi de la personne autorisée

Nom de l'employeur

Adresse

Ville Province/Info à l'étranger Pays

Type d'entreprise

Occupation

Est-ce que vous, votre conjoint, une autre personne vivant dans votre foyer, une personne autorisée à donner des instructions de négociation ou toute personne qui exerce une influence à l'égard de ce compte êtes/est un professionnel du secteur des placements? Oui Non

Êtes-vous un initié d'un émetteur assujetti ou de tout autre émetteur dont les titres sont cotés en bourse? Oui Non

Si oui, préciser ci-dessous

Êtes-vous détenteur unique, ou avec un groupe, de plus de 20 % ou d'un bloc de contrôle d'un émetteur assujetti ou de tout autre émetteur dont les titres sont cotés en bourse? Oui Non

Si oui, préciser ci-dessous

Principale institution financière - Ne s'applique que si l'identité du client n'a pas été vérifiée en centre bancaire.

Institution financière Transit de banque N° de compte bancaire. Nom de la personne-ressource

Autorisation

La personne autorisée soussignée confirme, comprend et accepte les ententes énoncées dans la section A (le cas échéant) et la section B. Les ententes peuvent être signées par les parties en exemplaires distincts, dont chacun doit être réputés constituer un original, mais tous qui constituent ensemble une seule et même entente.

Date (jj/mm/aaaa)

X

Signature